



SOCIAL-SOLIDARITÉ

Emploi : un nouveau dispositif pour les jeunes de 16 à 25 ans

Depuis le 1er mars, le Contrat d'engagement jeune (CEJ), pour accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans, voire jusqu'à 29 ans pour les publics ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, a succédé à la garantie jeunes. Un nouveau dispositif mis en œuvre par les Missions locales et Pôle Emploi

Publié le mardi 01 mars 2022

Cet outil à destination des jeunes sans formation, ni emploi prévoit un programme d'accompagnement intensif, sur une période de 12 mois, avec une allocation pouvant atteindre 500 euros mensuel en fonction de certains critères. L'objectif est simple repérer les jeunes en difficulté, les accompagner et assurer les conditions indispensables à la réussite.

L'ambition est de permettre à cette tranche de population impactée par le chômage d'être dynamisée par un référent unique, qui va proposer un parcours adapté à chacun, en les mobilisant de 15 à 20 heures par semaine minimum, ceci grâce à une mise en synergie de nos compétences d'accompagnement et de nos offres de services respectives.

Pour en savoir plus sur le CEJ : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune> ↗





MAIRIE DE FOS-SUR-MER

AVENUE RENÉ CASSIN BP 5

13771 FOS-SUR-MER CEDEX

Tel. 04 42 47 70 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<https://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/emploi-un-nouveau-dispositif-pour-les-jeunes-de-16-a-25-ans-7407.html?cHash=b45f5771590e90adf2f84f08a091747c>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser